

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Les présentes Conditions Générales de Vente, sauf exceptions expressément convenues par écrit, régissent les contrats de vente conclus par EVOLUTION SRL.
2. Les commandes reçues directement ou par l'intermédiaire d'agents commerciaux autorisés ne seront considérées comme valides que si elles sont acceptées par EVOLUTION SRL par confirmation écrite; à compter de cette confirmation et jusqu'à l'exécution de la commande, EVOLUTION SRL se réserve le droit d'apporter toutes les modifications qu'elle jugera utiles ou nécessaires afin de garantir le bon fonctionnement des biens commandés, sans que cela puisse constituer un motif de résiliation ou de demande d'indemnisation de la part de l'acheteur.
3. Les prix figurant sur la liste en vigueur d'EVOLUTION SRL s'entendent départ usine – EXW ; ils n'incluent ni la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ni les frais de transport, mais comprennent l'emballage en cartons standards sur palettes (la taille des palettes peut varier selon le type de produit vendu). Tout emballage personnalisé devra être convenu et sera facturé séparément.
4. Les dates de livraison peuvent être reportées et ne sont valables que si elles ont été acceptées par écrit par EVOLUTION SRL. L'annulation de commandes relatives à des produits personnalisés est acceptée dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de commande. En tout état de cause, EVOLUTION SRL se réserve le droit de facturer au client les dépenses engagées pour l'approvisionnement des matières premières et/ou la fabrication d'outillages ou de machines spéciales.
5. Les biens vendus par EVOLUTION SRL demeurent la propriété de celle-ci jusqu'au paiement intégral du prix, conformément à l'article 1523 et suivants du Code civil italien.
6. Les frais de transport sont entièrement à la charge de l'acheteur, sauf accord contraire avec EVOLUTION SRL. Ces coûts pourront être calculés séparément et facturés. EVOLUTION SRL se réserve le droit de déterminer de manière autonome, et sans responsabilité, les modalités d'expédition ; il est entendu que la marchandise voyage aux risques et périls de l'acheteur, lequel devra faire valoir ses droits auprès du transporteur conformément à la loi. En particulier, EVOLUTION SRL ne saurait être tenue responsable, quelles que soient les conditions d'expédition et de livraison, des pertes ou dommages subis par les biens.
7. Les délais de livraison sont exprimés en jours ouvrables et courrent à partir de la date de confirmation écrite de la commande ; ils doivent être considérés comme purement indicatifs et, par conséquent, non contraignants pour EVOLUTION SRL, qui les fixera en fonction de ses besoins de production. Tout retard de livraison, quelle qu'en soit la cause, ou toute exécution partielle de la commande, ne donnera pas droit à l'acheteur de résilier, de réclamer des dommages, ni de retarder les paiements convenus.
8. Tout défaut ou non-conformité des biens devra être signalé par écrit à EVOLUTION SRL dans un délai maximum de 7 jours à compter de la date de livraison, définie comme la date de signature du bon de transport par l'acheteur. Il est entendu qu'EVOLUTION SRL ne répond pas des déformations, défauts et/ou dommages causés par des interventions ou modifications non autorisées, ni par une utilisation inappropriée des produits.
9. Sauf accord contraire, EVOLUTION SRL offre une garantie dont la durée varie selon le type de produit. Des informations complémentaires sur les périodes de garantie applicables sont disponibles sur le site www.faradworld.com. EVOLUTION SRL garantit ses produits uniquement pour

les défauts de conception ou de fabrication qui lui sont imputables et signalés par écrit ; après vérification des défauts, EVOLUTION SRL se réserve le droit de ne remplacer que les pièces défectueuses. Il est également entendu que la valeur de la garantie ne pourra en aucun cas dépasser le montant payé par l'acheteur pour le matériel défectueux.

10. EVOLUTION SRL n'accepte aucun retour de marchandise sans autorisation écrite préalable. Dans ce cas, le retour devra être effectué aux frais du client.
11. Il est entendu que les caractéristiques des produits EVOLUTION SRL indiquées dans le catalogue et sur le site internet ont une valeur purement indicative, l'acheteur étant tenu de vérifier la conformité des produits à l'usage prévu.
12. Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit italien. Pour tout litige relatif à leur interprétation ou application, le Tribunal de Turin sera seul compétent. Les présentes Conditions sont rédigées en langue italienne puis traduites dans d'autres langues ; en cas de divergence ou de doute d'interprétation, seule la version italienne fera foi.